



DE L'ORDRE ET DES LOIS.

MONTREAL, SAMEDI, 24 MAI, 1834.

N^o 89

LE CHIEN NICOLAS PEERS.

La rue de la Braie ou Braguette, qu'on pourrait appeler encore dans le même sens rue de la Colotte, et qui est une voie large et belle, parallèle à la rue de Jéricho, cette rue qui conduit du Vieux-Marché-aux-Grains au nouveau marché planté d'arbres, ne porte guère que depuis un siècle le nom que vous lui voyez aujourd'hui. Elle s'appelait rue de la Drèche, comme l'indique encore son inscription flamande: *De Mout-Staet*, et vous savez que la drèche est le marc de forge qu'on emploie à faire de la bière; ce qui fait supposer qu'il y avait là autrefois quelque brasserie considérable. Le nom de la rue de la Braie ou Colotte lui est venu d'une anecdote peu connue, dont un chien fut le héros, et que nous allons vous conter.

Par une belle matinée du mois de mai, Nicolas Peers, de Gembloix, vint à pied à Bruxelles, accompagné de son ami Jean Tielman, coutelier de Namur. Les deux voyageurs marchaient gaiement, abrégant la route par de joyeux entretiens. Peers avait un chien qui semblait partager tous ses mouvements, et qui montrait une si haute intelligence, que bientôt, selon l'usage, la conversation tomba sur ces utiles animaux. Le maître de Moustache (c'est par cet appellation qu'on désignait le beau caniche de Nicolas Peers), conta divers traits de son chien. Tielman écrivit sur le même sujet des histoires merveilleuses. — Rien de tout cela, dit Nicolas, n'égalait ce que mon chien peut faire. — Et comme le coutelier en doutait. — Si vous voulez, reprit Nicolas, faire pour demain le pari d'un bon dîner, que nous mangerons à Bruxelles, je vais jeter au pied de cet arbre une pièce d'argent, à laquelle vous ferez une marque; dans trois heures nous serons repus, j'enverrai là mon chien à la recherche de cette demi-couronne; nous poursuivrons cependant notre route; et si Moustache ne nous rapporte pas la pièce à Bruxelles dans notre auberge, je consens à payer la gageure.

Cette proposition sembla si curieuse à Tielman, qu'il l'accepta d'un air transporté; il prit la demi-couronne, la marqua de trois croix avec la pointe de son couteau, et la remit à Nicolas Peers, lequel la jeta dans le gazon, au pied d'un gros chêne qui bordait la route. Le chien était en avant. Les deux amis poursuivirent leur chemin. Tielman se réjouissant déjà aux dépens de son compagnon, et Nicolas Peers ne doutant pas que Moustache ne sût retrouver la pièce que son maître avait laissée au pied de l'arbre.

Trois bonnes lieues les séparaient de Wavre, où ils arrivèrent un peu avant midi. Ils y dînèrent, toujours occupés de leur gageure. Après avoir pris soin de son chien qu'il aimait beaucoup, Nicolas lui dit assez gravement: — Maintenant que tu as dîné aussi, mon pauvre Moustache, il faut faire une corvée. J'ai laissé en route une demi-couronne comme celle-ci (il montrait au chien une pièce d'argent), tu vas retourner sur tes pas et me la rapporter.

Il indiqua du doigt la route qu'ils venaient de parcourir; le chien parut comprendre; il reprit le chemin de Gembloix, pendant que les deux amis lui tournant le dos continuaient leur voyage vers Bruxelles. Jean Tielman, voyant le chien s'en aller en conscience et disparaître bientôt, commençait à se trouver un peu intrigué. Ils arrivèrent à Bruxelles à la chute du jour, et s'allèrent loger dans une auberge, qui se trouvait au bout de la rue de la Drèche, du côté du couvent de chartroux qui a fait place au Nouveau-Marché-aux-Grains. Comme Moustache n'arrivait pas, Jean Tielman aurait déjà triomphé, si la tranquillité de Nicolas ne l'eût engagé à la modération et à la patience.

Nous sommes forcés ici de retourner sur nos pas, et même de reculer le brave Moustache, si nous ne voulons pas perdre de vue la demi-couronne. Trois heures après que nos deux voyageurs l'eurent jeté au pied du vieux chêne, à peu près au moment où, parvenus à Wavre, ils se mettaient à dîner, un tablettier liégeois qui faisait sa tournée, chargé de son seul talent, passa par la même route. Il allait faire des tabatières à Bruxelles. C'était aussi un joyeux compagnon, qui travaillait avec adresse, chantait avec vigueur, riait avec abandon, buvait avec plaisir et mangeait avec appétit. Le soleil était chaud; la cloche d'un village voisin tintait l'Angelus de midi. Le liégeois, réfléchissant qu'il était heure de dîner, avisa justement le vieux chêne au

pied duquel Nicolas Peers avait déposé sa demi-couronne; c'était un riant ombrage. Il s'établit au pied de l'arbre sur le gazon, tira de son havresac un petit pain, un morceau de jambon, une gourde en fer-blanc pleine d'eau-de-vie, et se mit à festoyer gaiement. Comme il achevait ce repas et replaçait ses provisions, il aperçut à ses pieds quelque chose qui brillait dans le gazon. Il y porta la main c'était la demi-couronne de Nicolas: — Voilà qui arrive superieurement, dit-il. Peste! une demi-couronne! C'est une benediction! j'ai là de quoi me régaler deux jours, dans la bonne ville de Bruxelles.

La-dessus, il mit la pièce d'argent dans le gousset de sa culotte, où elle augmenta sa petite fortune. Tout joyeux de l'aventure, il déboucha de nouveau sa gourde, but un second coup, et se sentant bien reposé, il se levait pour reprendre sa route lorsqu'il vit paraître devant lui l'intelligent Moustache, qui le flairait d'un certain air qu'on pouvait prendre pour de la bienveillance. — Un superbe chien! dit le liégeois; et se tournant de tous côtés sans voir personne: — Il paraît qu'il n'a pas de maître, et qu'il se donne à moi, reprit-il. Il caressa le caniche, se félicitant de cette autre bonne rencontre, et poursuivait sa route, enchanté de voir que le chien le suivait pas à pas.

Ma foi, se disait-il, ce sera pour moi une compagnie. Grâce à Dieu! je suis travailleur; et quand il y a pour le maître, il y a aussi pour son chien.

Il traversa Wavre, toujours suivi de Moustache, qu'il flânait de temps en temps, et qui se laissait faire.

Au sortir de Wavre, il rencontra un messager qui, moyennant quelques sous de Brabant, que sa bonne fortune lui permettait de dépenser ce jour-là, lui accorda le droit de se reposer deux ou trois heures sur sa voiture. Le chien suivit toujours: — Décidément, dit le liégeois, ce chien là m'a adopté.

Il eut assez tard dans Bruxelles, et s'alla loger dans une petite auberge, où fréquentaient les ouvriers dans leurs voyages, et qui se trouvait à l'autre bout de la rue de la Drèche, du côté du vieux Marché-aux-Grains. Il soupa en homme qui avait fait route, feta son nouveau compagnon, le fit boire et manger avec complaisance, et s'alla coucher dans une petite chambre qu'on lui donna.

En se déshabillant, il mit sa culotte sur un vieux fauteuil. Aussitôt Moustache sauta dessus, s'y installa à son aise et ne tarda pas à s'y endormir. Il était aussi passablement fatigué. — Tiens! dit le liégeois, en s'arrêtant émerveillé, voilà un chien dressé exprès pour moi. Mais c'est un trésor que ce chien-là! il gardera ma bourse. Il a sans doute deviné que ma fortune est dans le gousset....

Il ne tarda pas à se jeter au lit, où le sommeil lui apporta l'oubli de toute lassitude.

Pendant ce temps-là, si vous le permettez, nous retournerons à l'autre bout de la Drèche, ce qui ne sera pas un longue course. C'est là que nous avons laissé Nicolas Peers et Jean Tielman. Il était près de minuit, lorsqu'ils se couchèrent. Nicolas, sans douter de l'habileté de son chien, commençait à concevoir quelques inquiétudes. Tielman triomphait. — Ah! vous croyez, disait-il, que votre chien sera retourné à trois lieues de Wavre pour chercher une pièce d'argent dans un lieu qu'il n'a pas remarqué; vous pensez que de là il reviendra à Bruxelles; qu'il fera huit à neuf lieues avec cette pièce dans sa gueule; qu'il traversera la ville, et qu'il vous trouvera à votre auberge dont vous ne lui avez pas donné l'adresse? Je vous ai laissé faire, Nicolas; mais j'étais bien sûr de mon pari. Pourtant, ne vous insérez de mon pari. Moustache, ne vous insérez pas de Moustache. Il aura regardé Gembloix où il est né; et vous le verrez, en rentrant au pays, accourir à votre rencontre, comme un brave chien qu'il est. J'espère que votre femme aura assez de bon sens, pour ne pas s'effrayer de le voir revenir sans vous.

Comme Nicolas Peers ne répondait rien, Tielman continua de se féliciter tout bas; et les deux amis s'endormirent.

Le lendemain matin, la servante apporta aux deux voyageurs dans leur chambre deux jattes de café au lait qu'ils prenaient en silence avec des tartines au beurre. Tielman retournait sa langue pour reprendre le cours de ses triomphantes plaisan-

teris, lorsque Nicolas, tiré de sa préoccupation par un grand bruit extérieur, mit la tête à la fenêtre qui donnait sur la rue. Il vit beaucoup de bourgeois qui rient à leurs portes d'un chien pourtuit par une vingtaine de petits polissons. L'animal passa si rapidement, que Nicolas Peers put à peine le distinguer; cependant il s'écria: je crois que c'est Moustache.

Hachémit cette parole, lorsque le caniche entra, portant à la gueule une culotte, qu'il déposa sur le plancher, pour caresser son maître. Moustache sans doute avait profité du moment où le liégeois avait ouvert sa porte pour demander à déjeuner. Le premier mouvement de Nicolas fut d'embrasser son chien.

Tielman, qui ne comprenait rien de ce qui se passait, se mit à rire en se tenant les côtes: — S'il n'a pas trouvé la couronne, dit-il, il rapporte au moins une culotte. Mais la couronne valait mieux. — Vous ne serez pas tout seul, reprit Nicolas, en secondant la brêle du liégeois. Il en tomba plusieurs pièces d'argent et de petite monnaie. La couronne, que Tielman avait marquée de trois croix, roule sur le plancher; le chien la saisit, la remit à son maître; et pendant que le coutelier de Namur se reconnaissant battu, ne tarissait pas d'éloges sur l'admirable talent de Moustache, de nouvelles clameurs vinrent distraire nos deux amis et leur donner le mot de l'énigme. C'était le liégeois qui, enveloppé d'une grande houppelande que lui avait prêtée l'aubergiste, venait réclamer sa culotte et Moustache, qu'il appelait son chien. Tout s'expliqua. Jean Tielman paya le dîner, auquel le tablettier fat admis, et le caniche amplement fêté.

Depuis lors, la rue de la Drèche s'est appelée la rue de la Braie. On dit aussi fort bien de l'appeler la rue du Chien.

J. L. (Emancipation.)

ACTIONS VERTUEUSES.
C'est proposer la vertu pour exemple que de faire connaître les noms des personnes auxquelles l'Académie française a décerné, dans sa séance publique du 9 août 1833, des prix de vertu et des médailles; c'est apprendre à tous que, même dans les conditions les plus humbles, l'homme peut acquiescer des droits à l'estime et à l'admiration de ses semblables.

Prix. — Médillon décerné en 1833.
1. Un prix de 6,000 fr. à *Caroline Berleau*, âgée maintenant de 56 ans, qui remplit gratuitement, depuis 23 ans, les fonctions de directrice de l'hospice d'Elben. Non contente de donner les soins les plus assidus à tout ce qui concerne la direction de cet établissement, c'est elle-même qui soigne les malades; et, en outre, elle prodigue aux vieillards indigents des deux sexes, admis au nombre de 22 dans l'asile qui leur est ouvert, les soins les plus pénibles et les plus touchants; de plus, elle est parvenue, sans fortune, sans autres secours que son industrieuse charité et le merveilleux ascendant de sa vertu, à fonder un établissement d'orphelins, qu'elle a si heureusement baptisé du nom de *Providence*. La reconnaissance publique, en y associant le nom de Berleau, n'a pas mérité cette sainte invocation. L'établissement de la *Providence Berleau* compte aujourd'hui 150 enfants, parmi lesquels 50 n'ont pas atteint l'âge de huit ans. Rien ne peut donner une idée de l'ordre admirable qu'une seule personne a introduit et maintenu dans une maison où la plus sévère économie devient une source d'aïsaïce et de bien-être. Toutes ces orphelines concourent à la prospérité de l'établissement; les unes veillent sur les plus jeunes enfants et leur apprennent à lire et à écrire; d'autres sont chargées des détails intérieurs; les plus âgées se consacrent aux malades du dehors. Pourtant le zèle et les forces de cette héroïne de charité ne sont pas épuisées dans les trois établissements qu'elle dirige, et dont elle ne sort que pour chercher ailleurs des malheureux à consoler, des êtres souffrants à secourir; il serait impossible d'énumérer une foule d'actes isolés de son inépuisable bienfaisance, qui s'est manifestée surtout pendant l'invasion du choléra.

Un prix de 5,000 fr. à *Suzanne Géral*, femme du sieur Guiraud, concierge de la maison d'arrêt de la ville de Florac, dans le département de la Lozère. Depuis 26 ans, Suzanne, chargée d'une nombreuse famille, sans autre ressource que les faibles appointements de la place de son mari, s'est imposé volontairement la tâche de faire

d'une prison le sanctuaire de la bienfaisance. Mais la ne se borne pas l'éloge de la femme Guiraud. La ville de Florac manque d'hôpital, et depuis 16 ans la prison sert d'asile aux malades indigents; cette circonstance n'a fait que multiplier pour elle les occasions d'épancher les trésors de son inépuisable bonté. Ce fut surtout en 1818 que cet ange des prisons (comme on l'a surnommée dans la ville) s'abandonna, sans réserve, lors de l'invasion du typhus, à cet instinct charitable qui la dirige dans toutes les actions de sa vie.

Un prix de 3,000 fr. à *François Morvillez*, fondeur et sapeur-pompier à Amiens, qui a exposé ses jours pour sauver successivement la vie à huit personnes, près de périr dans les eaux.

Au nombre des actes de dévouement et de fidélité de plusieurs domestiques envers leurs maîtres malheureux, il en est un d'un intérêt si touchant, que l'Académie a cru devoir le signaler plus particulièrement, en décernant à son auteur une médaille de 1,500 fr. *Clotilde Fochet*, du village d'Acion, dans le département de l'Eure, était depuis vingt ans au service de la dame Hue, lorsque des revers de fortune survinrent à ses maîtres la forcèrent, en quittant cette famille, à se séparer du jeune Jean Hue, dont elle avait élevé l'enfance. Deux ans s'étaient à peine écoulés, lorsque Clotilde retrouva son jeune maître à Paris, seul sans parents, sans secours, déjà souffrant de la maladie de poitrine à laquelle il devait succomber, et cherchant dans la carrière des lettres une ressource éphémère contre l'indigence absolue dont il était menacé. C'est alors que commença, pour la bonne Clotilde, une vie d'abnégation et de tendresse, dont les détails attestent l'inalterable dévouement de cette excellente fille.

Puis, quand le moment fatal arriva, Clotilde qui avait épuisé toutes ses économies, toutes ses ressources pour prolonger pendant sept ans la vie de cet infortuné, consuma son admirable sacrifice en vendant ses vêtements, pour rendre les derniers devoirs à l'enfant de son cœur.

Sept autres personnes: *Jeanne Lafond*, de Binye; *Catherine Bourland*, demeurant à Paris; *Féronique Vielle*, de Besançon; *Jean Pichon*, de la commune de Mézange (Loire-et-Cher); *Ame Charin*, de Ville-neuve (Ain); *Lucie Carnoin*, de Nicey (Meuse); *Jacques Rassegair*, d'Arles, ont reçu des médailles de la valeur de 600 fr.

CORRESPONDANCE

M. Les Entrepreneurs.
Un écrit de St. Benoît, inséré dans la Minerve du 15, et qui finit par ces mots: *Va-t'en voir s'ils viennent...* me rappelle une petite chanson qui a le même refrain. Cette chanson fait quelques jours avant l'assemblée du 14 Avril, pour égarer le loisir des Bureaucrates de St. Eustache, n'était pas destinée pour la presse; mais par considération pour Kanidjo, vous voudrez bien la rendre publique et obligerez.

UN SOUSCRIPTEUR.

BIOGRAPHIE POÉTIQUE DE CERTAINS PATRIOTES du Comité de Luc des Deux Montagnes.
On dit que les Bonnets-Bleus, Pousés par la rage, Doivent venir en ces lieux Faire du tapage, Va-t'en voir s'ils viennent, Jean, Va-t'en voir s'ils viennent.

D'abord vient un Grenadier De haute encolure, Fantôme du Chevalier De Triste-Figure... Va-t'en voir etc.

Ce Don Quichotte nouveau, Sur sa Ros-nante Monté, doit sans dire mot, Semer l'épouvante... Va-t'en voir etc.

Puis un Sibire renommé Par sa politique, Phénix en tous lieux présumé Par la vieille Clique... Va-t'en voir etc.

Depuis qu'il a vu payé Son patriotisme, Le Tintuffe a dévoilé Son sans culotisme... Va-t'en voir etc.

A son retour du Sénat, Craignant pour ses tripes, On dit qu'il distribuait Des bagues, des pipes... Va-t'en voir etc.

Puis un de ces Bons-vivans Qui nourrit la Clique, Et fait, pour passer le temps, De la politique... Va-t'en voir etc.

Dieu sait comme il est choyé De nos Patriotes! Grâce à lui, le Grand-Brûlé, Est tout sans-culottes!... Va-t'en voir etc.

Puis un petit Médecin Qui, sans parabole, Médicamenteusement assez bien, Guérit... Va-t'en voir etc.

Enchanté de son talent Dans l'art du élystère, Le parti décernement, L'a fait Secrétaire... Va-t'en voir etc.

Un Milas qui de nouveau Veut faire merveilles Et malgré son grand chapeau, Monter ses oreilles... Va-t'en voir etc.

Chevela comme Samson, Il vise à sa gloire Et ravage son Canton A coups de machoire... Va-t'en voir etc.

Puis aussi des Jouvenceaux, D'un crédit fort mince, Qu'a fait surgir sur ces flots La Rivière-au-Prince... Va-t'en voir etc.

Puis deux ou trois Mirmidons De notre village, Il a ses Amphitrions; Son Ariopage... Va-t'en voir etc.

C'est un cousin de Marat, Mais simple Notaire, Qui, se voyant sans contrat, Ne fait plus que braire... Va-t'en voir etc.

Chacun s'étonne, avec droit, Qu'il soit Anarchiste!!! Vu qu'entrefois il était Chaud Unioniste!!!... Va-t'en voir etc.

Puis deux Arpenteurs jurés Qui prennent les cornes De maints sots qu'ils ont dépêchés, Pour planter des bornes... Va-t'en voir etc.

Ils vont soumettre demain Un Jan vénérable De l'espace de terrain Qu'occupe la Clique... Va-t'en voir etc.

Puis, pour bénédictions Et comble de joie, Avec bagues et bâtons Trente Bar-de-Soie! Va-t'en voir s'ils viennent, Jean, Va-t'en voir s'ils viennent!

* Bagues de Loup-marin. † Minerve et Thémis sont ici d'accord.

Pour l'Ami du Peuple.

A. KANIDJO.
Bonjour, mon cher Kanidjo, il y a longtemps que je t'attendais. J'ai été content de te reconnaître non seulement dans l'écrit signé Kanidjo, mais encore dans celui signé J. Bie. Demouré, J. O. Chénier F. H. Lémar et un nommé Brazeau, tes acolytes et tes échos, ce qui est encore une de tes productions. Il m'est impossible de te reconnaître lorsque tu parles de politique de sacrifice, (car marchand d'onguents se connaît en couleurs); en effet il n'y a pas trop longtemps que tu es sortis des sacristies et nous y avons encore pour nous souvenir de toi, de tes barbouillages pour lesquels tu as été bien payé. Je vois que tu te rappelles encore avoir été couvé dans les pépinières et nourri à l'ombre et par les faveurs des soubrettes, c'est pourquoi sans doute tu n'as tant de reconnaissance envers ceux qui te pointent, mais ce qui me fait peine c'est de voir que tu t'écartes des bons principes qui t'ont été inculqués dans ta jeunesse pour t'élever en franc menteur comme le prouvent tes productions et les certificats des notables de l'Assemblée de St. Eustache. Tu parles toujours du Seigneur Dumont, qui n'a pas paru à l'Assemblée et tu désignes le major Glohensky comme notaire des secours, mais si tu avais tant soit peu de bonne foi, tu dirais notaire des trois quarts de la paroisse St. Eustache et d'une partie de St. Benoît, mais la vérité te fait peur. Oûas tu pèché que M. Glohensky désire s'offrir comme candidat à la prochaine élection? Si tu disais par exemple que plusieurs citoyens respectables l'ont sollicité de le faire et qu'il a refusé, tu dirais la vérité. Tu oses attaquer un citoyen paisible de ton village, que j'ai reconnu entre les deux individus que tu mentionnes; je ne parle pas de l'écrit, mais de celui auquel tu n'as pas honte de l'associer par cela même qu'il ose ne penser pas comme toi. Tu l'effraces de dénigrer le caractère de ce jeune marchand respectable, établi parmi vous depuis trois ans, et dont la conduite et les mœurs régulières le mettent au-dessus de tes basses calomnies. Sache donc, méchant Kanidjo, que tes noires calomnies, non plus que celles de tes partisans, ne sauraient porter la moindre atteinte à son caractère, et qu'elles iront inutilement se briser contre lui, comme les vagues de la mer vont se briser inutilement contre le rocher. Il a refusé ce jeune homme, que tu attaques, de donner son opinion à des habitants respectables qui l'ont consulté, mais comme personne n'est à l'abri des traits malins d'un être tel que toi, il n'est pas bien surprenant que tu l'aies attaqué. Ceux qui commencent à te connaître commencent aussi à te fuir, comme tu dois l'en apercevoir.

UN SOUSCRIPTEUR.

BIOGRAPHIE POÉTIQUE DE CERTAINS PATRIOTES du Comité de Luc des Deux Montagnes.
On dit que les Bonnets-Bleus, Pousés par la rage, Doivent venir en ces lieux Faire du tapage, Va-t'en voir s'ils viennent, Jean, Va-t'en voir s'ils viennent.

D'abord vient un Grenadier De haute encolure, Fantôme du Chevalier De Triste-Figure... Va-t'en voir etc.

Ce Don Quichotte nouveau, Sur sa Ros-nante Monté, doit sans dire mot, Semer l'épouvante... Va-t'en voir etc.

Puis un Sibire renommé Par sa politique, Phénix en tous lieux présumé Par la vieille Clique... Va-t'en voir etc.

Depuis qu'il a vu payé Son patriotisme, Le Tintuffe a dévoilé Son sans culotisme... Va-t'en voir etc.

A son retour du Sénat, Craignant pour ses tripes, On dit qu'il distribuait Des bagues, des pipes... Va-t'en voir etc.

Puis un de ces Bons-vivans Qui nourrit la Clique, Et fait, pour passer le temps, De la politique... Va-t'en voir etc.

Pour l'Ami du Peuple.

M. L'ÉCRIVEUR.
Il est des hommes que la fureur d'écrire et d'imprimer leur nom sur une feuille publique, possède à un degré surprenant. En lisant la Minerve du 19, j'ai été surpris, je vous avoue, de voir une immense tirade d'invectives, de sottises et d'absurdités, débitées à pleins bras, et d'ailleurs signées par le Sieur F. X. Valade, maître d'école. Je regrette à tout point d'être l'auteur involontaire de cette bordée de compliments saugrenus qui sont venus fonder sur la tête du propriétaire de l'Ami du Peuple, qui était parfaitement innocent de mon écrit; mais je suppose qu'en sera fort peu affecté et qu'il n'ira de tout son cœur de la colère archi-comique du petit homme. Vraiment le pauvre garçon s'est trouvé fâché! Sa fureur est terrible et bruyante! en honneur si j'avais pu penser que mon petit écrit lui causerait de pareilles convulsions, j'aurais eu la charité de le supprimer, car je crains fort que ses écoliers ne soient ressentis pendant plusieurs jours de son humeur atrabilaire. Mais qui n'aurait dit à moi, que la vérité avait un si faste effet sur F. X. Valade? qui n'aurait dit que dans un aussi petit corps pouvait reposer de pareils trésors de colère? Pauvre M. Valade il a épuisé dans son propre panegyrique toutes les ressources de son éloquence et de son érudition tout ce qu'il savait de latin et de vers de Boileau, et je redoute que de longue; ps il ne trouve plus rien à enseigner aux élèves qui lui sont confiés.

Ce qui semble avoir par-dessus tout offensé le petit bon homme, c'est le proche de son exagéré. Ah! M. Valade, vous êtes un méchant; on ne vous a point reproché d'être petit. Ce n'est point un reproche, c'est une désignation. Vous pensez, sans doute, que ce n'est pas à la taille, mais au mérite qu'on mesure les hommes? d'accord. Mais à ce compte il serait difficile, je crois, de prendre vos dimensions; car le néant n'a pas de mesure. Vous êtes donc un petit hypostasie, dites vous, mais vous êtes aussi un petit écrivain. Sans de corps, c'est possible, mais d'esprit, vous nous prouvez évidemment le contraire. Quand à l'autre épithète que vous vous donnez... en jugera qui voudra. Votre vue est droite, dites-vous; j'ai de la peine à le croire; j'ai de fortes raisons de penser que vous voyez trouble; et que vous êtes peut-être même de ces gens dont parle le psautier lorsqu'il dit: *oculos habent et non videbant*. Voyez vous, M. Valade, voilà du latin, et je vous prouve au moins que je ne suis pas un hérétique, et que je vais à l'église. A propos de votre trouble, n'avez-vous pas imaginé que j'ai voulu faire un mauvais calcul, et vous rappeler cette eau trouble d'où vous a plongé un matin de St. Thérèse. Non, M. Valade, ce n'était point la mon intention. J'ai remarqué pourtant dans votre écrit que vous glissez avec une légèreté particulière sur cette circonstance, très glissante, il est vrai, et que vous n'osez pas la nier entièrement. Ce n'est pas tout à fait maladroit, mais pour ôter tout doute, (sur votre propre satisfaction, et celle du public, avant peu de jours j'aurai l'honneur de vous produire un certificat bien signé des témoins de la scène.

Vous convenez que vous avez attaqué, par vos paroles, le curé du lieu, et vous vous flattez d'avoir en deux mots rétabli la confiance parmi les habitants. Vous devez être un homme bien loquent, M. Valade, un homme prodigieux, et je suis surpris que les patriotes ne vous emploient pas à parcourir toutes les campagnes; car ils auraient terriblement besoin d'un apôtre comme vous pour rétablir la confiance en leur cause.

Vous avez recueilli 220 signatures! Dieu, quel homme vous êtes! quel service à la patrie! Pour moi je serais tout prêt à vous voter une récompense, une médaille, par exemple; car je connais des patriotes, comme vous, qui en portent une fièrement suspendue à un ruban rouge et qui sont loin de l'avoir aussi bien méritée.

C'est à tort, mon pauvre monsieur, que vous me reprochez de vous avoir demandé comment vous avez recueilli ces 220 signatures. Je suis incapable d'une pareille indiscretion qui vous forcera sans doute à rougir; vous en êtes encore capable, et d'ailleurs, je sais trop bien comment se recueillent les signatures de patriotes. Les procédés sont les mêmes partout, et ils ont été publiés pour l'instruction générale.

Voilà le certificat de M. Joseph Malbau dit Beauvolet, et le comble du ridicule. C'est presque aussi sot que vous; qui vous a nommé M. Malbau? qui vous a dit que ce fut de lui qu'on parlait; vous êtes vraiment singulier dans vos défenses, et lorsqu'on vous accuse d'être trompé Pierre, vous nous produisez une assurance de votre innocence envers Paul: Ce n'est pas logique.

Adieu, mon ami Valade, conservez vous sain et entier et surtout, n'allez plus à St. Thérèse.

N. P.

De la Gazette de Québec.

Il circule un bruit entièrement controuvé que la peste est à la Grosse-Isle.

Il est vrai que le Robert McWilliam, arrivé à la quarantaine le 13, avait perdu une dizaine de ses passagers sur la traversée, par une maladie beaucoup ressemblante au choléra, et à laquelle le dernier malade succomba le 23 avril. Les passagers sur ce bâtiment, arrivés en bonne santé, furent débarqués à la Grosse-Isle, et samedi l'après-midi, étant toujours en bonne santé, ils subirent une stricte surveillance de la part d'a autorités.

Il est également vrai qu'hier la communication officielle qui suit fut publiée: —

« La barque *Mary*, parti de Cork le 12 avril, et transportant 300 émigrés, est détenue à la Grosse-Isle, par suite de plusieurs maladies des fièvres qui se trouvaient à bord, et qui ont été débarqués, et à l'égard desquels, les précautions ordinaires ainsi que le nettoyage et la purification du bâtiment ont été prises. »

Les malades ainsi débarqués sont atteints de la fièvre typhoïde qui n'est pas une maladie beaucoup contagieuse; elle a existé à Québec en tout temps et existe probablement dès maintenant.

Il est néanmoins certain qu'il est devenu nécessaire de veiller avec grand soin à tous les moyens qui contribuent à assurer l'état sanitaire de la ville. Les précautions prises l'année dernière de faire enlever toutes les immondices sur les rues et les places publiques ainsi que dans les cours, les caves, les hangars et les maisons, ont été entières

M. LOUIS BONACINA, MDE. REBEKA WILLIAMS et M. NAHIE HOGUE, desirant retirer leur nom de la pétition de M. Provandier contre Benjamin Delisle...

EXPEDITION DU CAFT. BACK. On a reçu au bureau de la Compagnie de la Baie d'Hudson...

AUX CORRESPONDANS. Une facétie sans-culottide, paraîtra sur le numéro prochain.

DECEDEE. A Varennes, le 21 du courant, demoiselle Thérèse Ursule de Marigny...

COMPAGNIE CANADIENNE. Les Soussignés infirment leurs amis et les personnes qui les honorent de leur confiance...

A VENDRE. On a à céder pour une propriété à Montréal, une terre superbe située à la Belle Rivière...

SALLE DU CONSEIL DE VILLE. Avis Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

Livres Nouveaux.

A BUREAU DE L'AMI DU PEUPLE Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Palais de Justice, entre par la porte de la cour, environ 500 volumes de livre de lois, de piété et d'histoire...

Loix Civiles de la France, 2 vols. in folio. Loix de Henri, 4 do do. Arrêts Notables, 2 do do. Mémoriaux Indigestes, 2 do do. Journal des Audiences, 7 do do. Commentaire sur la Coutume de Paris, 4 do do. Loix Ecclésiastiques, 1 do do. Journal du Palais, 2 do do. Ferrier sur Paris, 4 do do. Gloses de Despices, 3 do do. Recueil de Jurisprudence, 1 do do. Traité des Successions, 1 do do. Gloses de Duplessis, 1 do do. Actes de Notoriété, 2 do in quarto. Procédure du Châtelet, 2 do do. Procédure Civile, 2 do do. Gloses d'Illecoeur, 4 do do. Recueil de Jurisprudence, 1 do do. L'Esprit des Ordonnances, 1 do do. Bibliothèque des Coutumes, 1 do do. Science des Notaires, 2 do do. Procès par Témoins, 1 do do. Traité de la Preuve, 1 do do. Traité de la Mort Civile, 1 do do. Mort Civile, 1 do do. Institution du Droit Français, 1 do do. Traité des Aliments, 1 do do. Minorsités Tutelles, 1 do do. Traité des Tutelles, 1 do do. Code Civil, 1 do do. Traité du Domaine, 1 do do. Maximes du Droit Français, 1 do do. Collection de Jurisprudence, 1 do do. Gloses de Poulhier, 8 do do. Merlin, Questions de Droit, 9 do do. Merlin, Répertoire de Jurisprudence, 17 do do. Delvencour, Code Civil, 3 do do. Dictionnaire de Digest, 2 do do. Répertoire de Jurisprudence, 17 do do. Goyau, 17 do do. Émile Vercellez, 3 do in octavo. Profession d'Avocat, 2 do do. Crébillion, 2 do do. Dictionnaire des Domaines, 6 do in quarto. Éclaircissement des Avocats, 6 do in octavo. Fouchier, 5 do in quarto. Cochin, 6 do do. Cinq-ante Livres de Digest, 6 do do. Pandectes de Justinien, 7 do do. Pandectes de Justinien, 25 do in octavo. Tholier, 19 do do. L'opéra Pandecte Française, 15 do do. Éclaircissement de la Coutume de Paris, 1 do do. Anquetil Histoire Universel, 2 do do. Poésies de M. Desbordes, 3 do do. Gibbon, 3 do do. Campand de l'Éducation, 2 do do. Bernard et Dufly, 2 do do. Malherbe, Poésies, 1 do do. Boufflers, 2 do do. Mlle. Savignac, 12 do in 12. Émile de Vauriel, 1 do do. Vertut Révolutions de Suède et Portugal, 3 do do. Hommes Illustres, 13 do do. Gloses de Coote Hamilton, 3 do in octavo. La Chancellerie Indienne, 2 do in 12. Stephenson Amérique du Sud, 3 do do. Malherbe, 2 do do. Voltaire, 70 do in octavo. Bibliothèque Classique Latine, 1 do do. Lois des Bâtiments, 1 do do. Révolutions Romaines, 1 do do. Révolutions, 1 do do. Dictionnaire de l'Écriture Sainte, 4 vols. in folio. Recueil des Plantes, (splendide), 4 do in octavo. Bossuet, (splendide), 4 do in octavo. La Sainte Bible, 5 do in octavo. Bénédict Joseph, 2 do do. Pothier, (splendide), 2 do do. Charbon, de la Sagesse, 3 do do. Massillon, 2 do do. Ancien Testament, 10 do in 12. Nouveau Testament, 8 do do. Lavater, 10 do in quarto. Molière, 6 do do. Vies des Saints, Histoire Romaine, Histoire Naturelle, Formulaires, semaines saintes, Parisiens et une variété d'autres ouvrages, 200 rames folscap. 200 do papier à lettre. Papier de goût de contres etc. etc.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

AVIS Public est donné par le MONTREAL, le 16 Mai, 1834. District de la Ville de Montréal, le 16 Mai, 1834.

PEIGNES ET MARCHANDISES DE GOUTS.

Un bon assortiment de PEIGNES, SOIES, RUBANS, VELOURS, ÉTOFFES à VESTES, MOUCHOIRS GANTS, etc. Un bon assortiment de MIROIRES, et quelques boîtes de CIGARS. Le tout sera vendu de gré à gré, pour argent comptant, ou de bonnes traites payables en ville.

W. L. LARRABÉE. No. 102, rue St. Paul. 4f

20 mai, 1834.

LES ONT A VENDRE, 1000 PANIERS ET BOUCAUTS, à diest de parer de la plus grande élégance et richement décorés, bleu, brune et violette, et service de fayence verte de toutes sortes, et services de Verre découpé, et Verre commun de toute espèce; un grand assortiment de fayence, etc., comme pour la compagnie, une grande quantité d'assiettes creuses en pain de 50 douzaines, à très bas prix.

SHUTER et WILKINS. 23 mai, 1834.

Un bon assortiment de MARCHANDISES SECHES convenables au pays. Le tout sera vendu à bon marché, pour argent comptant ou à un crédit libéral.

ROBERT WEIR, fils. Montréal, 19 Mai 1834.

BIJOUTERIE, ARGENTERIE, etc. GEORGE SAVAGE ET FILS, infirme respectueusement tenu au public, qu'il a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

Attendu par les premiers bâtiments, un assortiment complet et très bien classé de Lampes. Ces articles seront vendus à très bas prix en gros et en détail. Montréal, 22 Mai, 1834. 4f 3c.

AVIS. LE SOUSSIGNÉ infirme respectueusement tenu au public, qu'il a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN BADGLEY. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné infirme respectueusement tenu au public, qu'il a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné infirme respectueusement tenu au public, qu'il a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné infirme respectueusement tenu au public, qu'il a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné infirme respectueusement tenu au public, qu'il a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné infirme respectueusement tenu au public, qu'il a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné infirme respectueusement tenu au public, qu'il a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné infirme respectueusement tenu au public, qu'il a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné infirme respectueusement tenu au public, qu'il a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné infirme respectueusement tenu au public, qu'il a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné infirme respectueusement tenu au public, qu'il a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné infirme respectueusement tenu au public, qu'il a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné infirme respectueusement tenu au public, qu'il a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné infirme respectueusement tenu au public, qu'il a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné infirme respectueusement tenu au public, qu'il a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné infirme respectueusement tenu au public, qu'il a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné infirme respectueusement tenu au public, qu'il a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

FRET ET PASSAGE A LONDRES.

La barque bien connue OTTAWA, capt. George Douglas, prendra du blé, de la potasse, ou autres effets, se mesurant, aux prix courants. Elle offre de grandes commodités pour des passagers. S'adresser au capitaine, à bord, ou à GILLESPIE, MOFFATT & Co. 20 mai, 1834. 12f ed.

FRET ET PASSAGE A LIVERPOOL. Le navire traversier régulier, ARTEMIS, capt. Joseph Sparks, est un vaisseau très commode pour le transport du blé, de la potasse ou de la farine, et sera prêt à charger dans quelques jours. Il offre de grandes commodités dans la chambre. S'adresser au capit. Sparks, ou à GILLESPIE, MOFFATT & Co. 20 mai, 1834. 12f ed.

POUR GREENOCK. Le navire de première classe et revêtu en cuivre, ROBERTSON, capitaine JOHN NEILL, sera prêt de bonne heure. Pour fret ou passage (ou qu'il offre de grandes commodités) s'adresser à MASSON, STRANG, LANGEVIN & Co. à Québec, et à son capitaine à bord, ou à ROBERTSON, MASSON, STRANG & Co. Montréal, 14 mai, 1834. 25f ps.

GRANDES HUTRES FRAICHES. Le Soussigné prend la liberté d'annoncer aux AMATEURS des BONNES CHANGES de cette ville, qu'il a reçu quelques quarts d'HUTRES de l'île du Prince Édouard, supérieures par la qualité à toutes celles qui ont été importées ici. P. SWORDS. 20 mai, 1834. 4f.

Forges de St. Maurice et des Trois-Rivières. Les Soussignés ayant été nommés agents pour la vente des ouvrages en fer et en fonte des FORGES DE ST. MAURICE ET DES TROIS-RIVIERES, ont maintenant à leur magasin, rue St. Gabriel, un assortiment complet de fer en barre, ouvrages en fonte de toute description. FORTYTH, RICHARDSON & Co. 5 mai, 1834. 12f ed.

VERDRE. VENDRE MATIN dernier, une BOITE en satin blanc, contenant une paire de BOUTONS d'OR et une ÉTOFFE montée en argent. La personne qui a trouvée cette boîte est priée de vouloir bien la remettre au Bureau de L'AMI DU PEUPLE, et recevoir des remerciements. 19 mai, 1834.

BANQUE DE MONTREAL. AVIS. Le soussigné a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

BENJ. HOLMES, Caissier. Montréal, 10 avril, 1834.

HABITS! HABITS! HABITS! Le plus haut prix sera donné pour toute espèce d'habits ou hardes faites. LIVRES, neufs ou vieux, achetés, vendus, ou échangés. Habits nettoyés, teints et raccommodés. Chapeaux nettoyés et changés. Près de M. Rolland, ferblantier, grande rue du faubourg de Québec. J. LEVIE. 6 janvier, 1834.

AVIS. Le soussigné a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

JOHN P. ASHTON. 19 mai, 1834.

AVIS. Le soussigné a l'honneur de leur offrir un assortiment très considérable de BIJOUTERIE de la dernière mode, montres en or et en argent, pendules à ressort, argenterie et couverts, argenterie et bronzes, etc. etc.

Ventes par Encan.

PAR A. & J. CUVILLIER. Vente considérable de Marchandises nouvellement arrivées, en lots et avec un crédit libéral.

LUNDI prochain, le 26 du courant, et les jours suivants, aux Magasins des Soussignés, seront vendus, sans réserve, plus de 700 LOTS DE MARCHANDISES, qui sont au déballage de divers vaisseaux dans ce port, consistant en: Draps et Cassimires, fins et superfins, Mouselines, Drapentons et Futaines, Caesims, Sattins, Lastings et Bombazines, Cotonnons unis, rayés et imprimés, Drill, Cotonnons bleu de Chine et autres, Cotonnons rayés et carreaux, Coton à Chemise, Toile d'Écosse, de 27 à 42 pouces, Toile grise, Toile d'Irlande, Toile ouvrée, To

ATTENTION.

LES OFFICIERS des différentes COMPAGNIES de FEU de cette ville, donnent avis par le présent, que le MANQUE actuel de FONDS (causé par le grand nombre d'incendies qu'il y a eu durant l'hiver), elles ne se considèrent pas comme responsables des dépenses qui pourront être encourues, non plus que du paiement des charniers d'eau, en cas d'incendie. Montréal, 12 mars, 1834.

A VENDRE DE GRÉ AGRÉ.

VITRES de différente grandeur, Vitres de serro-chaud, Vitres doubles, Verrière de toute les qualités, Assortiment de clincaillerie, Papier à Imprimer et à enveloppes, Parfumerie, gravures, lithographie, etc. etc. JOHN O. BROWN. 17 avril 1834.

BANQUE DE MONTREAL.

AVIS est donné par le présent qu'on bonna de six pour cent sur le fonds capital de cette institution, a été déclaré aujourd'hui, et sera payable au comptoir de la banque, en cette ville, le 1er et après le 1er de juin prochain. Par ordre du Comité. BENJ. HOLMES, Caissier. Montréal, 10 avril, 1834.

BANQUE DE MONTREAL.

AVIS est donné par le présent, que l'Assemblée Générale Annuelle des ACTIONNAIRES, se tiendra à la Banque de Montréal, le 22 juin prochain, à ONZE heures du matin, à l'effet de choisir des Directeurs pour l'année suivante. BENJ. HOLMES, Caissier. Montréal, 10 avril, 1834.

APPROVISIONNEMENT de WHISKEY, d'une qualité supérieure constamment à vendre par JOHN & WILLIAM MOLSON, Brasserie, Faubourg de Québec, N.B. Le plus haut prix donné pour toute espèce grain. 19 Nov. 1833.

BANQUE DE MONTREAL.

JOURS d'Escompte, le MARDI et le VENDREDI. Les billets offerts pour escompte doivent être déposés sous enveloppe aucaissier et donné avant le jour de l'escompte. Les billets envoyés pour collection doivent être remis au moins trois jours avant leur échéance. Heures d'affaires publiques à la Banque de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi. 17 nov. 1833.

AVIS.

EST donné par le présent, qu'à une ASSEMBLÉE des CRÉANCIERS de Messrs. HORATIO GATES & Co. les sousignés ont été choisis SYNDICS des biens et effets de la société, avec plein pouvoir d'en régler et ajuster les affaires. Toutes personnes endettées à la dite maison ou association, sont en conséquence respectées par les présentes de payer leurs dettes respectives aux sousignés, au comptoir de la dite maison en cette ville, et toutes les personnes qui ont des comptes contre la succession sont priées de les transmettre pour ajustement. GEORGE MOFFATT, WILLIAM PIEDIE, TIMOTHY FOLLETT. Montréal, 22 Avril, 1834.

BRILLIANT.

CET ETALON demeurera pendant la saison prochaine à commencer du 1er Mai prochain à l'ancien Arène des Courses, Tavernier de Nite-End, pour être livré aux cavaliers à raison de 8 piastres pour la saison, payables d'avance au sousigné, ou à M. P. KACHRY, le propriétaire. Pour sa généralité et autres détails, voir les affiches. PATRICK LAHEY 1er mai, 1834.

AVIS.

LE bureau de l'Inspecteur et Vérificateur des Etampes, Balances, Poids et Mesures est toujours, comme ci-devant, à la Maison de Peade, sur le Marché au Foin. 18 juin, 1833.

BELLEVEU.

A LOUER ou à vendre, cette superbe maison ci-devant la demeure de feu Sir JOHN JOHNSON, Baronet, par qui elle fut bâtie, ainsi que trois arpents de terre environ, dont une partie est vendue avantageusement, comme emplacements pour bâtir. La maison seule a coûté, à quelques années, 40000, et elle est située dans un endroit, dans une des plus belles situations qu'il y ait dans ou près de la cité de Montréal. La distance du centre même de la cité n'exécède pas un mille; la maison est retirée du chemin, de manière à ne pas être incommodée par la poussière ou le bruit occasionnés par les voitures, et tous les autres désagréments que l'on souffre sous ce rapport dans les marchés publics, et les rues très passantes, etc. etc. Les conditions sont libérales, et la possession sera livrée immédiatement. ADRESSE A louer, une petite maison, qui se bâtit actuellement, et dont les appartements pourraient être distribués au désir du locataire, s'il se présente occupés. ADRESSE A louer, la terre, comprenant environ 166 acres avec une bonne maison de ferme, une grange étendue, et des écuries pour 30 animaux. Cette terre est réputée presque la meilleure sur l'île de Montréal; et aucun bon cultivateur, qui posséderait les moyens de la garantir, recevra le meilleur encouragement, en donnant des recommandations raisonnables. Celui qui la louera pourra avoir une partie du produit de la présente année, consistant en environ 100 tonnes de foin, le produit de près de 40 acres d'avoine, patates etc, lesquels seront cédés à une juste estimation. Pour plus amples informations, s'adresser, sur les lieux, au propriétaire, EDWARD HARTLEY. ADRESSE A vendre, des briques, (200,000, actuel) (sans prix). Pierre à bâtir, à vendre constamment. E. H. 10 oct.

HOTEL D'HONDLAW,

Le sousigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et aux personnes qui visitent Montréal, par affixe, ou par annonce, qu'il a LOUÉ le grand MAISON DE BRIQUES, ci-devant occupé par Messrs. Guy Warwick & Co. où ceux qui voudront le favoriser de leur pratique trouveront toutes les commodités, et nulle peine sans dépense pour que ses hôtes se trouvent aussi bien et agréablement que possible. Il aura également à leur disposition des VINS et des LIQUEURS de la meilleure qualité. SILVESTER HONDLAW, fils 29 mai 1834.

ACADEMIE D'ESCRIME.

M. HURIE, Académie d'Esgrime, élève du célèbre Gornorin de Lyon, à l'honneur de prévenir les jeunes messieurs de Montréal et des environs, que l'encouragement qu'il a déjà reçu en cette ville l'a engagé à prendre un local plus central et plus commode, et qu'il a établi son Académie d'Armes dans le second étage de la grande maison de JOURNAL ROY, écuier, sur le Nouveau-Marché, où il sera toujours prêt à donner des leçons, depuis 10 heures du matin jusqu'à midi, et depuis 2 heures jusqu'à neuf du soir. Les armes ont pour base les mouvements de la nature et tout ce qui est nécessaire, c'est d'en expliquer l'usage. Une expérience de près de 30 ans, et une pratique sous les meilleurs maîtres lui ont fourni un grand nombre de combinaisons, dont le résultat est une méthode simple et concise. Pour l'homme prudent, la connaissance des armes est un moyen de sûreté contre les attaques de personnes malintentionnées; elle contribue puissamment à déployer les grâces du corps et à conserver la vigueur. 17 février. ff.

DISTRICT DE COUR DU BANC DU ROI.

Vendredi, le 19 Avril, 1834. Présent M. Hon. Juge en Chef REID, Juge PIRK, Juge ROLLAND.

No. 1400.

Experte sur Requête de FRANCOIS ANTOINE LAROCQUE, écuier, Curateur à la succession vacante de feu JAMES MAXWELL. LA COUR ordonne, sur motion de M. BENJ. HOLMES, avocat de FRANCOIS ANTOINE LAROCQUE, écuier, des cité et district de Montréal, curateur d'office en justice à la succession vacante de feu JAMES MAXWELL, en son vivant, Marchand, à Ste. Thérèse de Blainville, dans ce district, que, les créanciers de cette succession, soient notifiés par deux avisements dans deux des papiers nouvelles publiés en cette cité, de produire et déposer au deux juin prochain, au Greffe de cette Cour, leurs réclamations contre la dite succession et que faute par eux de ce faire, dans le dit délai ils ne seront déclarés fondés. De par la Cour. MONK & MOIRROGH, Proth. 19 mai, 1834.

AVIS.

Le sousigné vient de TRANSPORTER son MAGASIN au No. 17 rue St. FRANCOIS XAVIER, dans les voutes ci-devant occupées par Messrs. BLAND, MYGAR & Co. et reçoit par le Robertson de Greenock, un assortiment de MARCHANDISES. Attendu par les arrivages de Londres un assortiment considérable de Marchandises dont il disposera à très bas prix pour de l'argent ou à un crédit approché. WM. MACINTOSH. 12 mai, 1834.

AVIS.—LA BATISSE érigée sur la Place du Marché Ste. Anne, entre la rue des Commissaires et celle des Enfants Trouvés, étant maintenant presque finie, il est à espérer qu'elle sera achevée et ouverte au Public vers le commencement du mois prochain. Dans l'intervalle les personnes qui désirent ou ont intention de louer quelque partie sont invitées par les Syndics de visiter la dite Batisse—Avis sera donné en temps du jour auquel le tout sera loué. THOMAS BLACKWOOD, Secrétaire des Syndics. 8 mai 1834.

A VENDRE aux Bureaux de L'AMI DU PEUPLE.

INSTRUCTION ABRÉGÉE SUR LA DÉVOTION Au Sacré Cœur de Jésus.

A LOUER.

LES MAGASINS ET VOUTES, (ci-devant de Des Rivières, Blackwood & Co.) situés rue Notre-Dame, presque vis-à-vis du bureau des sousignés, maintenant occupés par MM. MacDougal et Cuthbertson. La possession donnée le 1er mai prochain. Pour plus amples renseignements, s'adresser à A. J. CUVILLIER. Montréal, 22 février, 1834.

Hôtel des Sources de Varennes.

FRANCIS RASCO.—Informez vos amis et patrons, et le public en général, qu'il a l'honneur de la navigation il ira s'établir à L'HOTEL DES SOURCES DE VARENNES, afin de surveiller lui-même cet établissement, et assurer toutes les commodités désirables à ceux qui se disposent à l'honneur de leur patronage. Plusieurs suites de chambres pour des familles privées qui voudraient passer les mois d'été à Varennes, seront prêtes pour leur réception; les BAINS seront aussi complétés et meublés, et il y aura deux salons privés, un pour les dames, et l'autre pour les messieurs. Il y aura à la maison des bains des serviteurs toujours prêts à exécuter les ordres de ceux qui visiteront l'établissement. On vendra à un prix très modéré des billets pour passage dans le steamer, afin d'engager le public à patroniser ce nouvel établissement. Prix des billets pour la saison, pour les passagers dans le steamer des Sources de VARENNES. Pour 1 passager, £1 10 0 Pour 2 de la même famille, 2 8 0 3 do do do 3 0 0 4 do do do 3 15 5 Au moment, 15s. par chaque passager; enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix. Montréal, 19 avril, 1834.

MEDICAL HALL

No. 98, RUE NOTRE-DAME. Presque vis-à-vis du Palais de Justice, RECUEIL à l'établissement ci-dessus, par le British Tar, de Londres, un assortiment général et considérable de MÉDICAMENTS APPROUVÉS, DROGUES, TEINTURES, &c. et INSTRUMENTS de CHIRURGIE, des manufactures les plus renommées; parmi lesquels sont des instruments à amputer, à trépaner et à ventouser; étuis de poches et à dissection; forceps d'ouïement perfectionnés, de Davis; sondes d'argent et de gomme élastique, stéthoscopes, pro-bas, pompes de dislocation, pompes stomacales pesaires de gomme élastique et de bois; de forme ovale et ronds, serins que de Compton, de Paw, et d'Arnold, perfectionnés; de d'Hamilton et de Clarke, pompes poitrinaires, bougies de cire blanche, caustiques et rectum; bandages simples et doubles, de Salmon et Ody; de de Luil et Arnold; lancettes d'Evans, &c. &c. DE PLUS, Un assortiment de PARFUMS renommés de Davis & Co. et une grande quantité d'Huile d'Olive à Lampes. Montréal, 29 Nov. 1833. ff.

SAGE-FEMME

MADAME KENNEDY, SAGE-FEMME Licenciée, offre respectueusement ses services aux dames de Montréal. Son domicile est situé sur le pont du faubourg St. Antoine. Montréal 23 janvier 1834. ff.

A VENDRE.

AUX magasins de L'AMI DU PEUPLE, rue Notre-Dame, vis-à-vis le palais de Justice, Un assortiment de livres de piétés et de papeterie consistant en: Formulaires de Prières, Semaines Saintes, Paroissiens Romains, Œuvres de Bossuet, Œuvres de Massillon, Œuvres de Bourdaloue, Sermons du Père l'Enfant, Vie des Saints, Professionnels, Graduels et Vespéraux, Martyrs de la foi, Instructions Chrétiennes, Journées du Chrétien, Petite journée Chrétienne, Manuel du Chrétien, Heures Nouvelles, Manuel des Paroissiens, Grand Catechisme, Petit Catechisme, Ancien et Nouveau Testament, Neuvaines et Cantiques, Cantiques des Missions, Cantiques de Marseille, Nouveaux Cantiques, Heures de la Vierge, Heures du Duc de Bordeaux, Petites Heures, Grammaire de L'Honond, Dictionnaire de Nugent, etc. etc etc.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT & Co.

LES Propriétaires de cet Etablissement prennent la liberté de faire leurs remerciements à leurs amis et au public, de l'encouragement très libéral qu'ils en ont reçu jusqu'à présent, et de les assurer que rien n'a été négligé de leur part pour rendre leur collection digne de la continuation de l'approbation et de l'appui du public. En addition à un grand assortiment d'arbres fruitiers et forestiers, arbrisseaux, plantes pérennelles et de serre-chaud, ils ont reçu dernièrement d'Angleterre et de France une collection superbe et considérable de Camellia Japonica, Chrysanthèmes de la Chine, Oeillettes d'Ours, Poylanthes, Anaryllis, Hyacinthes, et une variété de plantes bulbeuses, dont ils disposent à des prix très modiques. S. GUILBAULT & Co. prennent la liberté d'appeler particulièrement l'attention du public à cette circonstance, qu'ayant établi une correspondance avec quelques uns des premiers établissements en Europe et dans les États Unis, ils sont en état de fournir aux amateurs toutes espèces d'arbres, plantes, racines et graines, de la première qualité, aux conditions les plus avantageuses—En recourant à leur catalogue, on verra que leurs prix sont présentement aussi bas qu'à l'établissement de New-York. S. GUILBAULT & Co. N. B. On peut avoir le catalogue gratis en s'adressant à l'établissement. 29 Novembre 1833.

AVIS.

Papier, folioleap de toutes les qualités, Papier, Pot, do do do Papier de Couleurs assorties, Papier Maroquin et Satiné, Plumes à Ecrire, Plumes d'Acier élastiques de Parry, Crayons à Dessiner, Crayons à Ecrire, Pain et Cire à Cacheter, Par-à-feu, Portefeuille, Port-folio, feuilles d'Or et d'Argent, Ombreons en Or, Enciers en Bronze, Ebène et Étain, Derriers, Cartes dessinées, Superbes gravures, Papier à lettres et à billets, Cartes à Visite, Port-Crayons en Argent et Argentés, Canifs et filets d'Ivoire, Carnets Albums, etc. etc. 4 décembre.

A LOUER.

A LOUER, au 1er mai prochain, la MAISON et dépendances, rue St. Paul, appartenant à la succession de feu D. Sutherland, écr. maintenant occupés par Mr. Charles Fry. S'adresser à F. GRIFFIN. Rue St. Gabriel, Montréal, 1er. avril, 1834.

A LOUER.

CE MAGASIN bien connu No. 135, rue St. Paul, admirablement convenable à une boutique de marchandises sèches de mode et de fantaisie. DE PLUS, Une VOUTE, aux des Commissaires, presque vis-à-vis du nouveau quai, très bien adaptée pour une auberge ou une boutique d'épicerie. Excellentes caves pour l'emmagasinage de produits des lies. S'adresser à H. SOLOMON, Marchand Pelletier. No. 135, rue St. Paul. 12 avril, 1834.

Jardin Botanique de Guilbault.

On peut voir cette semaine gratis à cet établissement les PLANTES ci-après qu'il est en fleur et dans toute leur beauté: Paeonia montana rosea, Camellia, Geranium, Gortosa regens, Alonox urticulata, Rhododendron, Coronilla Glauca, Fuchsia conica, Pityosporum tobrata, Bulbia Globosa, Aricula et primula, Orange, Melanthus major, Cineraria Crusata, Do amétoiles, Cilla Ethiopica, Veliemus viridifolia, Lotus jacobinus, Jasmin de différentes sortes, Cœcorus japonica, Cactus flagelliformis, ou Queue de Rats, Alonox vernalis, Aconitum nemorosum et Hepatica, &c. &c. Plus de trente différentes variétés de Roses de chaque mois. Montréal, 21 Avril, 1834.

A vendre maintenant au Bureau de L'Ami du Peuple.

COMMENTAIRE ou OBSERVATIONS sur l'Acte de la 31e année du règne de GEORGE III. appelé ACTE CONSTITUTIONNEL DU HAUT ET BAS CANADA; respectueusement dédié à l'HONORABLE CHAMBRE D'ASSEMBLÉE DU BAS-CANADA, par H. HENNEY, Ecr., rédacteur des lois pour la Chambre d'Assemblée. Prix 2s. 6d.

Nouveau Journal Littéraire

LA REVUE FRANÇAISE est présentée au public sans avoir été précédée d'une de ces annonces qui dans ce pays deviennent ordinairement la première émission d'un ouvrage périodique. La confiance de ses éditeurs dans les avantages qui résultent du plan qu'ils ont adopté, leur a permis de s'écarter de la règle générale; et la publication de l'ouvrage les dispense maintenant de faire ressortir ce plan dans tous ses détails. Mais ils feront observer, qu'ayant l'intention de composer LA REVUE de morceaux choisis de toutes les littératures de l'Europe, écrits en Français, ou traduits dans cette langue, il est impossible de réunir dès les premiers moments de son existence tous les matériaux qui requièrent la culture d'un hamp aussi vaste. Un peu de temps est donc nécessaire pour donner à la revue la perfection dont elle est susceptible; et afin d'atteindre à ce but dans le moindre délai possible, soins et dépenses, rien ne sera épargné. La Revue Française est publiée à New-York. Le ter de chaque mois, par MM. Hoskin et Snowden. Le prix de la souscription est de 5 piastres par année. On peut s'abonner au BUREAU DE L'AMI DU PEUPLE. 11 janvier, 1834.

AVIS.

L'INDIVIDU qui en l'effronterie d'emporter une BOITE à CIGAR DE PRIX, qui était sur une table à la SALLE d'Encau Général, est requis de la remettre immédiatement, ou son nom sera exposé au public. 8 mai, 1834. ff ed

A VENDRE.

DEUX belles MAISONS, l'une en pierre, l'autre en bois, situées dans la Ville des Trois Rivières. S'adresser à Mme. BLACKSTONE, aux Trois-Rivières, ou au Docteur BELLIN Courant Ste. Marie. Montréal, 3 juillet 1833.—ff.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT & Co.

LES Propriétaires de cet Etablissement prennent la liberté de faire leurs remerciements à leurs amis et au public, de l'encouragement très libéral qu'ils en ont reçu jusqu'à présent, et de les assurer que rien n'a été négligé de leur part pour rendre leur collection digne de la continuation de l'approbation et de l'appui du public. En addition à un grand assortiment d'arbres fruitiers et forestiers, arbrisseaux, plantes pérennelles et de serre-chaud, ils ont reçu dernièrement d'Angleterre et de France une collection superbe et considérable de Camellia Japonica, Chrysanthèmes de la Chine, Oeillettes d'Ours, Poylanthes, Anaryllis, Hyacinthes, et une variété de plantes bulbeuses, dont ils disposent à des prix très modiques. S. GUILBAULT & Co. prennent la liberté d'appeler particulièrement l'attention du public à cette circonstance, qu'ayant établi une correspondance avec quelques uns des premiers établissements en Europe et dans les États Unis, ils sont en état de fournir aux amateurs toutes espèces d'arbres, plantes, racines et graines, de la première qualité, aux conditions les plus avantageuses—En recourant à leur catalogue, on verra que leurs prix sont présentement aussi bas qu'à l'établissement de New-York. S. GUILBAULT & Co. N. B. On peut avoir le catalogue gratis en s'adressant à l'établissement. 29 Novembre 1833.

AVIS.

N. B. On peut avoir le catalogue gratis en s'adressant à l'établissement. 29 Novembre 1833.

BOTTES ET SOULIERS.

LE SOUSSIGNE informe respectueusement ses amis et le public qu'il aura constamment dans son magasin au coin des rues Notre-Dame et St. Vincent vis-à-vis le palais de Justice, un assortiment considérable de bottes, souliers pour messieurs et pour les dames, et ceux qui voudront bien l'honneur de leur commandes seront servis avec exactitude. EDWARD THOMPSON. 1er. mai 1834. 1m 2fs

MADAME Vve. LOUIS HEBERT

DE L'ESCOMPTÉ, demeurant dans la maison de M. CORREY, rue St. Sanguin, désirerait prendre en PENSION une ou deux personnes respectables. Pour conditions, etc. s'adresser à cette Dame. 8 mai, 1834. 4f

MARCHANDISES SECHES

A VENDRE par les sousignés, un assortiment considérable et choisi de MARCHANDISES SECHES CONVENABLES A LA SAISON, consistant en drab superfine, fin et commun casimiro croisé, satinette, gros drab, caisset padding, paterash, fleissing, diab à redingote rating, couvertures, hannelle, domat, serge, tapis, tartan, bombazine, bombazine, mérino, mœr danna sœde, coutil, coton rayé et caracati, coton à chemises au mérino, coton gris, salompre, plâtille, toile à drab d'indian, toile ouvrée damassée pour nappes et serviettes, tapis de table de damas et de laine, essuie-mains drab, grosse toile, osanburg, toile à drab de 4-4, buckskin silette, double drab redingote, batiste blanche et de couleur, gingham de fantaisie, batiste blanche, rayée, encauté et tartanée, pacoette, mousseline, lin et mail, mouchoirs de mousseline, linon, bobinette, fil et point, quilting, patrons de coiffe de dentelle tous de cout et soies, collectes de mousseline, mousseline de fondation, bougran, calgut crêpe noir et vert, canton, beaverline, futaine, grandrille, sanking, drill de fil blanc et brun, gros de nappes, lustré, lustré, perse, mouchoirs de soie des Indes et de Barcelone, mouchoirs et voiles de gaze, braid de soie et de laine, rubans, soie à coudre, cordounet, fil à patentes, laine d'agneau, bas de laine et de coton, jupettes de Guernesey, créans, nes, bretelles, bonnets écossais, bonnets rouges, pelotes et rouleaux de coton, épingles, galons, tavelle, etc. etc. ET—Un superbe assortiment d'INDIENNE fleurie, (châtié print). DE PLUS, LIQUEURS et EPICERIES, consistant en eau de vie de Cognac, Genièvre de Hollande, vin d'Espagne, vermouth, moutarde en cruches et en bouteilles, gingembre moulu, peinture noire blanche, rouge, verte et bleue, savon, papier à berrine et à enveloppes, plumes, cordage, ficelle, éed-caris, etc. 19 novembre 1833. LECLERE & JONES. Montréal, 19 novembre 1833. ff.

MILHAU Pharmacien Chimiste No. 183

Broadway New-York, offre à des prix modérés, un assortiment complet de drogues et produits chimiques. J. M. importe régulièrement tous les médicaments Français qui sont le plus en usage. New-York, 23 août, 1833.

CHAPEAUX &c.

LE SOUSSIGNE prévient ses amis et le public, qu'il a un superbe assortiment de CHAPEAUX et qu'il attend par les premiers arrivages une importation considérable de CHAPEAUX et de PELLETIERES, dont il disposera à très bas prix. P. H. TEULON. Vieux Marché. 1er. mai 1834. 6f.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE SOUSSIGNE informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il va transporter son établissement au No. 32 rue St. Francois Xavier, vis-à-vis la Banque de la Cité, où l'on trouvera toujours un assortiment complet d'habit, pantalons et vestes de tout prix, et de la meilleure qualité. FRANCIS METZLER. 1er. mai 1834. 6f.

AVIS.

J. D. HONDLAW & Co. prennent la liberté d'annoncer aux marchands et autres, qu'ayant toute les machines occupées ci-devant par Messrs. Kidd, Corne & McVay, ils se proposent de commencer à faire des affaires comme entrepreneurs et marchands à commission, le 1er. mai prochain, M. J. D. HONDLAW ayant eu plusieurs années d'expérience dans un bureau d'ententeur très respectable de cette ville, et ayant une connaissance générale de la profession, ils se flattent que par leur stricte attention aux affaires qui leur seront confiées, et leur ponctualité dans les paiements, ils pourront mériter une part à la faveur du public. Les magasins ci-dessus ayant de bonnes caves sont très bien adaptés à l'emmagasinage des liqueurs, etc. J. D. HONDLAW. 26 avril 1834. ff.

PAQUEBOTS.

ANCIENNE LIGNE DE PAQUEBOTS DE LIVERPOOL. out Voile le 1er et le 16 de chaque Mois LE NAVIRE HIBERNIA, George Maxwell, capitaine, fait voile le 16 Sep. tombr. LE NAVIRE CANADA, G. S. Wilson, Capitaine, fait voile le 1er Octo. bre. LE NAVIRE PACIFIC, R. R. Crocker, capitaine, fait voile le 16 Octo bre. LE NAVIRE NORTH AMERICA, R. I. Macy, capitaine, fait voile le 1er du 9 mois, (Nov.). Les Paquebots de Liverpol ayant été l'approbation et l'appui général, les propriétaires sont déterminés à ajouter au nombre des six saux employés dans cet établissement, et ils ont résolu que les navires suivants navigueraient en tre New-York et Liverpol, en succession régulier, deux fois par mois de chaque port, partante de New-York et de Liverpol, à chaque mois pendant toute l'année, savoir: CALDONIA, HUGH GRAHAM, HIBERNIA, G. MAXWELL, CANADA, J. S. WILSON, PACIFIC, R. B. GROCKER, NORTH AMERICA, R. I. MACY, BRITANIA, CH. H. MARSHALL, NEW YORK, W. E. HOXE, MANCHESTER, W. M. SKEWCHLEY. Ces navires ont tous été construits à NEW-YORK avec les meilleurs matériaux, et sont revêtus et armés en cuivre. Ils sont très bons voiliers; ils sont commandés par des hommes de grande expérience, et les passagers y trouveront des commodités extraordinairement étendues et multipliées. Le prix de passage en Angleterre, dans la Chambre (Cabin) est maintenant fixé à trente guinées, et pour cette somme on fournira aux passagers des lits et couvertures de lits, vins et provisions de bouche de la meilleure qualité. Pour plus amples détails, s'adresser à FRANCIS THOMPSON, ISAAC WRIGHT & FLS, BENJAMIN MARSHALL, J. New-York, ou à HORATIO GATES & Co. Montréal, 22 Septembre, 1832. H. G. & Co.

AVIS.

La préférence déclinée donnée généralement par les passagers du Canada à l'ancienne ligne de paquebots ci-dessus, est digne d'être appréciée par les propriétaires, et ils n'ont par conséquent ni sollicité pour que leurs vaisseaux soient complétés équipés d'officiers, de matelots et domestiques, expériences, &c. &c., afin que les passagers y trouvent, non seulement la sûreté (étant qu'elle dépend de l'habileté et des efforts humains), mais encore la commodité et l'agrément. H. G. & Co. Montréal, 22 Septembre, 1832.

AVIS.

LE MEAD fait ses sincères remerciements à ses amis et au public, pour l'encouragement libéral qu'il a éprouvé depuis six ans, à prendre la liberté de les informer qu'il a tenu porté sa boutique de la rue St. Francois Xavier au No. 29, rue Notre-Dame, où l'on trouvera un superbe assortiment de HANO FORTE DE CABINET, DE CARRES et toute autre sorte d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE, MUSIQUE, etc. aux prix les plus raisonnables. Montréal, 22 juin 1833.

AVIS.

LE MEAD fait ses sincères remerciements à ses amis et au public, pour l'encouragement libéral qu'il a éprouvé depuis six ans, à prendre la liberté de les informer qu'il a tenu porté sa boutique de la rue St. Francois Xavier au No. 29, rue Notre-Dame, où l'on trouvera un superbe assortiment de HANO FORTE DE CABINET, DE CARRES et toute autre sorte d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE, MUSIQUE, etc. aux prix les plus raisonnables. Montréal, 22 juin 1833.

AVIS.

LE MEAD fait ses sincères remerciements à ses amis et au public, pour l'encouragement libéral qu'il a éprouvé depuis six ans, à prendre la liberté de les informer qu'il a tenu porté sa boutique de la rue St. Francois Xavier au No. 29, rue Notre-Dame, où l'on trouvera un superbe assortiment de HANO FORTE DE CABINET, DE CARRES et toute autre sorte d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE, MUSIQUE, etc. aux prix les plus raisonnables. Montréal, 22 juin 1833.

AVIS.

LE MEAD fait ses sincères remerciements à ses amis et au public, pour l'encouragement libéral qu'il a éprouvé depuis six ans, à prendre la liberté de les informer qu'il a tenu porté sa boutique de la rue St. Francois Xavier au No. 29, rue Notre-Dame, où l'on trouvera un superbe assortiment de HANO FORTE DE CABINET, DE CARRES et toute autre sorte d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE, MUSIQUE, etc. aux prix les plus raisonnables. Montréal, 22 juin 1833.

AVIS.

LE MEAD fait ses sincères remerciements à ses amis et au public, pour l'encouragement libéral qu'il a éprouvé depuis six ans, à prendre la liberté de les informer qu'il a tenu porté sa boutique de la rue St. Francois Xavier au No. 29, rue Notre-Dame, où l'on trouvera un superbe assortiment de HANO FORTE DE CABINET, DE CARRES et toute autre sorte d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE, MUSIQUE, etc. aux prix les plus raisonnables. Montréal, 22 juin 1833.

AVIS.

LE MEAD fait ses sincères remerciements à ses amis et au public, pour l'encouragement libéral qu'il a éprouvé depuis six ans, à prendre la liberté de les informer qu'il a tenu porté sa boutique de la rue St. Francois Xavier au No. 29, rue Notre-Dame, où l'on trouvera un superbe assortiment de HANO FORTE DE CABINET, DE CARRES et toute autre sorte d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE, MUSIQUE, etc. aux prix les plus raisonnables. Montréal, 22 juin 1833.

AVIS.

LE MEAD fait ses sincères remerciements à ses amis et au public, pour l'encouragement libéral qu'il a éprouvé depuis six ans, à prendre la liberté de les informer qu'il a tenu porté sa boutique de la rue St. Francois Xavier au No. 29, rue Notre-Dame, où l'on trouvera un superbe assortiment de HANO FORTE DE CABINET, DE CARRES et toute autre sorte d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE, MUSIQUE, etc. aux prix les plus raisonnables. Montréal, 22 juin 1833.

AVIS.

LE MEAD fait ses sincères remerciements à ses amis et au public, pour l'encouragement libéral qu'il a éprouvé depuis six ans, à prendre la liberté de les informer qu'il a tenu porté sa boutique de la rue St. Francois Xavier au No. 29, rue Notre-Dame, où l'on trouvera un superbe assortiment de HANO FORTE DE CABINET, DE CARRES et toute autre sorte d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE, MUSIQUE, etc. aux prix les plus raisonnables. Montréal, 22 juin 1833.

AVIS.

LE MEAD fait ses sincères remerciements à ses amis et au public, pour l'encouragement libéral qu'il a éprouvé depuis six ans, à prendre la liberté de les informer qu'il a tenu porté sa boutique de la rue St. Francois Xavier au No. 29, rue Notre-Dame, où l'on trouvera un superbe assortiment de HANO FORTE DE CABINET, DE CARRES et toute autre sorte d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE, MUSIQUE, etc. aux prix les plus raisonnables. Montréal, 22 juin 1833.

AVIS.

LE MEAD fait ses sincères remerciements à ses amis et au public, pour l'encouragement libéral qu'il a éprouvé depuis six ans, à prendre la liberté de les informer qu'il a tenu porté sa boutique de la rue St. Francois Xavier au No. 29, rue Notre-Dame, où l'on trouvera un superbe assortiment de HANO FORTE DE CABINET, DE CARRES et toute autre sorte d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE, MUSIQUE, etc. aux prix les plus raisonnables. Montréal, 22 juin 1833.

AVIS.

LE MEAD fait ses sincères remerciements à ses amis et au public, pour l'encouragement libéral qu'il a éprouvé depuis six ans, à prendre la liberté de les informer qu'il a tenu porté sa boutique de la rue St. Francois Xavier au No. 29, rue Notre-Dame, où l'on trouvera un superbe assortiment de HANO FORTE DE CABINET, DE CARRES et toute autre sorte d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE, MUSIQUE, etc. aux prix les plus raisonnables. Montréal, 22 juin 1833.

AVIS.

LE MEAD fait ses sincères remerciements à ses amis et au public, pour l'encouragement libéral qu'il a éprouvé depuis six ans, à prendre la liberté de les informer qu'il a tenu porté sa boutique de la rue St. Francois Xavier au No. 29, rue Notre-Dame, où l'on trouvera un superbe assortiment de HANO FORTE DE CABINET, DE CARRES et